

ACTION URGENTE

UN ENSEIGNANT DISPARU SERAIT DÉTENU

Obaida Behaa al Rakkadh, professeur de sport syrien, est porté disparu depuis le 26 février. Il a peut-être été victime d'une disparition forcée.

Obaida Behaa al Rakkadh a été vu pour la dernière fois le 26 février, alors qu'il se rendait en voiture chez son cousin dans le quartier d'Al Mezzeh, à Damas, la capitale. Malgré les demandes répétées de sa famille, les autorités n'ont fourni aucune information sur le sort de cet enseignant ni l'endroit où il se trouve, ce qui laisse craindre qu'il ait été victime d'une disparition forcée.

Une source non officielle de la section d'Al Mezzeh du Renseignement de l'armée de l'air a affirmé avoir vu Obaida Behaa al Rakkadh dans les locaux de ce service, en précisant que son état de santé s'était fortement dégradé après plusieurs mois de torture et d'autres formes de mauvais traitements. Cependant, ces déclarations n'ont pas été confirmées officiellement par les autorités syriennes.

Bien que celles-ci n'aient pas révélé si Obaida Behaa al Rakkadh avait été arrêté, des défenseurs syriens des droits humains pensent qu'il l'a peut-être été en raison de ses activités pacifiques de nature politique ou liées aux droits fondamentaux. Si tel était le cas, Amnesty International le considérerait comme un prisonnier d'opinion et demanderait sa libération immédiate et inconditionnelle.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- demandez aux autorités syriennes d'informer immédiatement la famille d'Obaida Behaa al Rakkadh de l'endroit où il se trouve et de son sort, et dites-vous inquiet du fait qu'il soit porté disparu depuis le 26 février 2012 et qu'il ait peut-être été victime d'une disparition forcée ;
- dites-vous préoccupé par le fait que cet homme soit peut-être un prisonnier d'opinion, auquel cas vous appelez les autorités syriennes à le libérer immédiatement et sans condition ;
- priez-les instamment de veiller à ce qu'il soit protégé de la torture et des autres formes de mauvais traitements, et autorisé sans délai à contacter sa famille et l'avocat de son choix et à bénéficier de tous les soins médicaux nécessaires.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 25 JUILLET 2012 À :

Président

Bashar al-Assad
 Presidential Palace, al-Rashid Street
 Damascus, Syrie
 Fax : +963 11 332 3410 (merci de faire preuve de persévérance)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président,*

Ministre de l'Intérieur

His Excellency Major General Mohamad Ibrahim al-Shaar
 Ministry of Interior, 'Abd al-Rahman Shahbandar Street
 Damascus, Syrie
 Fax : +963 11 211 9578 (merci de faire preuve de persévérance)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Ministre des Affaires étrangères

Walid al-Mu'allim
 Ministry of Foreign Affairs
 al-Rashid Street
 Damascus, Syrie
 Fax : +963 11 214 6253 (merci de faire preuve de persévérance)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Veillez également envoyer des copies aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays :

Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UN ENSEIGNANT DISPARU SERAIT DÉTENU

COMPLÉMENT D'INFORMATION

À partir de février 2011, des manifestations ont été organisées de façon sporadique mais elles ont pris de l'ampleur et sont devenues plus fréquentes après les premiers homicides de manifestants, le mois suivant. À l'origine, ces rassemblements étaient largement pacifiques, mais les autorités syriennes ont réagi de la manière la plus brutale qui soit pour tenter d'y mettre un terme. Au cours des 16 mois écoulés, bien que les manifestations pacifiques aient continué, les troubles sont devenus de plus en plus violents, des groupes d'opposition armés – souvent associés de manière plus ou moins étroite à l'Armée syrienne libre – menant des attaques qui visaient le plus souvent les forces de sécurité syriennes. Des violences commises par les forces d'opposition ont également été signalées, notamment la torture ou les homicides d'agents des forces de sécurité capturés, de membres de milices progouvernementales appelées *chabiha*, de personnes soupçonnées de soutenir le régime et d'informateurs présumés. Amnesty International a obtenu les noms de plus de 10 500 personnes qui seraient mortes ou auraient été tuées dans le cadre de ces troubles ou en lien avec ceux-ci depuis la mi-mars 2011.

Des milliers d'opposants présumés au gouvernement syrien ont été arrêtés depuis le début des manifestations et nombre d'entre eux, si ce n'est la plupart, auraient été soumis à des actes de torture et à d'autres mauvais traitements. Amnesty International dispose des noms de plus de 390 personnes qui seraient mortes en détention pendant cette période, et a recensé de nombreux cas de torture et d'autres mauvais traitements. Pour en savoir plus sur les actes de torture et les autres mauvais traitements infligés à des détenus en Syrie, veuillez consulter le document « *Je voulais mourir* », *Témoignages de survivants de la torture en Syrie* (<http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE24/O16/2012/fr>). Certaines des personnes mortes en détention, parmi lesquelles 18 mineurs n'ayant pas plus de 14 ans, ont été torturées avant leur décès ou mutilées après d'une manière particulièrement choquante, dans le but supposé de provoquer la terreur des familles auxquelles les corps ont été restitués. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le document intitulé *Morts en détention. Cas de mort en détention sur fond de protestations populaires en Syrie*, 31 août 2011 (<http://amnesty.org/fr/library/info/MDE24/O35/2011/fr>).

Amnesty International a également recueilli de nombreuses informations indiquant que des personnes, qui auraient été arrêtées pour la plupart par les forces de sécurité, ont, semble-t-il, été victimes de disparition forcée et que les pouvoirs publics n'ont fourni à leurs familles aucun renseignement sur leur sort. Des milliers de personnes ont été arrêtées et bon nombre d'entre elles sont détenues au secret dans des lieux inconnus où les actes de torture et autres mauvais traitements seraient monnaie courante. Bien que le gouvernement syrien ait accepté le plan en six points proposé le 27 mars 2012 par Kofi Annan, envoyé spécial conjoint des Nations unies et de la Ligue arabe en Syrie, et l'accord de cessez-le-feu du 12 avril, Amnesty International a continué à recevoir des informations faisant état d'arrestations et de maintiens en détention dans des conditions s'apparentant à des disparitions forcées, et a recueilli des éléments concernant des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre dans le nord de la Syrie (voir le rapport *Deadly Reprisals: Deliberate killings and other abuses by Syria's armed forces*, MDE 24/O41/2012, juin 2012 (<http://www.amnesty.org/fr/library/asset/MDE24/O41/2012/en/2a11c167-c2b9-4936-8961-6ceb379d6d46/mde240412012en.html>), en anglais).

Depuis avril 2011, Amnesty International rassemble des informations sur les atteintes aux droits humains commises de façon systématique et généralisée dans ce pays, et qui s'apparentent à des crimes contre l'humanité. L'organisation demande que la situation en Syrie soit examinée par le procureur de la Cour pénale internationale, qu'un embargo total sur les armes à destination de ce pays soit décrété afin d'empêcher l'approvisionnement des forces gouvernementales et que les avoirs du président Bachar el Assad et de ses proches collaborateurs soient gelés. Par ailleurs, l'organisation appelle les États qui envisagent de fournir des armes à l'opposition à s'assurer qu'ils disposent des mécanismes nécessaires pour garantir que ce matériel ne servira pas à commettre des atteintes aux droits humains ni des crimes de guerre.

Pour savoir où sont commises des atteintes aux droits humains sur le territoire syrien et en apprendre davantage sur les actions mondiales d'Amnesty International en faveur de la justice, veuillez consulter la carte interactive « Eyes on Syria » (www.eyesonsyria.org).

Nom : Obaida Behaa al Rakkadh

Genre : homme

AU 167/12, MDE 24/056/2012, 14 juin 2012